

Le Mag Communal



5

CADRE DE VIE
Autodiagnostic de
l'habitat



CADRE DE VIE
Frelons asiatiques -
Distribution de pièges et
séance d'information
Plan Climat 2030 -
Appel à candidatures

6

7-9

VIE COMMUNALE
Au fil de l'eau à Pont-à-
Celles

BIBLIOTHEQUE
Calendrier des
activités

10



COHÉSION SOCIALE
L'informaticien public

11



DU NEUF
À PONT-À-CELLES

12



 **CENTRE CULTUREL**
DE PONT-A-CELLES

13

CENTRE CULTUREL

14
JEUX

15
AGENDA

Commune : 071/84.90.50 - **CPAS** : 071/84.93.00 - **Police** : 071/84.99.30 ou le 101
Éditeur responsable : Collège communal, Place communale, 22, 6230 Pont-à-Celles

 Commune de Pont-à-Celles

 Commune de Pont-à-Celles - Administration communale



Retour sur le Conseil communal du mois de février 2026.

Le Conseil communal s'est réuni ce 9 février 2026.

Voici les principales décisions qui y ont été adoptées :



GOUVERNANCE

Le Conseil a approuvé le rapport de rémunération des membres du Collège communal et du Conseil communal relatif à l'année 2025, ainsi que le rapport attestant que la commune n'a remboursé à aucun mandataire communal, en 2025, aucun frais de formation, de séjour, de représentation ou de parcours. La commune est donc parfaitement en règle par rapport aux obligations de gouvernance imposées par la Région wallonne.

FRELONS ASIATIQUES

La présence du frelon asiatique s'intensifie en Wallonie, et notre commune n'échappe pas à ce constat. Les experts considèrent qu'en Wallonie, il n'est désormais plus possible, aujourd'hui, d'éradiquer cette espèce qui, malheureusement, menace les insectes pollinisateurs, fragilise les ruchers, s'attaque aux fruits et peut représenter un risque en matière de santé publique. Par contre, au cours des mois de mars et avril, les fondatrices émergent et il est donc intéressant de pouvoir agir à ce niveau, afin de tenter de juguler ou au moins de limiter la prolifération de ce nuisible. Depuis peu, le Centre wallon de Recherches agronomiques (CRA-W) commercialise un couvercle de piégeage spécialement conçu pour capturer les fondatrices au printemps, durant les mois de mars à mai (en dehors de ces périodes, le piégeage n'est pas recommandé car il perd en efficacité et augmente le risque de capture d'espèces non ciblées). La commune a acheté 5.000 de ces pièges, et chaque ménage de l'entité pourra prochainement recevoir, gratuitement, un dispositif de piégeage des frelons asiatiques, accompagné d'une notice d'utilisation, jusqu'à épuisement des stocks. Les modalités seront communiquées dans les jours à venir via la page Facebook communale et le Magazine communal. Plus d'informations en page 6.

SUBSIDES COMMUNAUX

Le Conseil a décidé de liquider un subside de 250 euros à la Fondation Van Landschoot, qui est active dans la lutte contre le cancer, un subside de 181 euros au Télévie et un subside de 700 euros à la Fédération Nationale des Combattants.

TAXES COMMUNALES

Le Conseil a décidé d'augmenter la taxe sur les éoliennes en doublant le taux, qui s'élève désormais à 1.235 euros par 0,1 mégawatt pour une puissance nominale au-delà de 0,5 mégawatt ; cette décision doit encore être approuvée par la Région wallonne.

ECOLES COMMUNALES

Au printemps 2023, la commune avait décidé de participer à l'appel à projets lancé par la Région wallonne visant à placer des moyens de stationnement pour vélos dans les implantations scolaires ; en 2024, une visite de terrain a eu lieu avec des experts de la Région wallonne. La commune a été informée, fin janvier, que le Ministre de la Mobilité a décidé de lancer, en 2026 le marché portant sur la fourniture et la pose du stationnement vélo dans nos implantations scolaires ainsi que dans les 750 autres concernées. Le Conseil communal a donc confirmé sa participation à ce projet et a approuvé la convention préparée à cet effet.

ACCUEIL TEMPS LIBRE

La commune organise, via l'intercommunale HUmani, une plaine de vacances à l'école communale du Centre durant les vacances de détente (carnaval). Une convention de collaboration a été approuvée, permettant un subventionnement partiel, par l'ONE, des frais supportés par la commune qui met à disposition les locaux, le chauffage, l'électricité, l'eau et s'assure de leur nettoyage.

PLAN DE COHESION SOCIALE

Le Plan de Cohésion Sociale a été prolongé d'un an ; le Conseil a donc naturellement décidé de renouveler, pour une durée d'un an, son partenariat avec les asbl « Vie Féminine », « Chantier » et « Les Jardins de Dana », ainsi que sa collaboration avec le CPAS et la société de logements sociaux « Les Jardins de Wallonie », active sur le territoire communal. Le Conseil a aussi désigné les membres du Conseil Consultatif des Enfants pour l'année scolaire 2025-2026.

BIBLIOTHEQUE

Le Conseil a approuvé la convention à conclure avec la Ville Charleroi et la Province de Hainaut dans le cadre du réseau bibliothèque encyclopédique, grâce à laquelle la bibliothèque communale pourra notamment :

- recevoir des livres, y compris sur support numérique, du réseau des bibliothèques de Charleroi ;
- suggérer des achats à la Bibliothèque encyclopédique du réseau des bibliothèques de Charleroi, en fonction des besoins de la population à desservir ou de projets spécifiques liés au plan quinquennal de développement de la lecture ;
- solliciter la collaboration de la Bibliothèque encyclopédique pour l'organisation d'animations diverses (lectures, rencontres, expositions...).

My eBox - Notifications

Dans l'édition précédente nous vous invitons à activer votre boîte aux lettres électronique My eBox. Nous vous recommandons à présent d'activer vos notifications ! Cette action vous permettra de ne rater aucun courrier dans votre boîte aux lettres électronique. En effet, de nombreux opérateurs publics utilisent désormais My Ebox afin de vous transférer votre courrier.



Comment activer les notifications ?

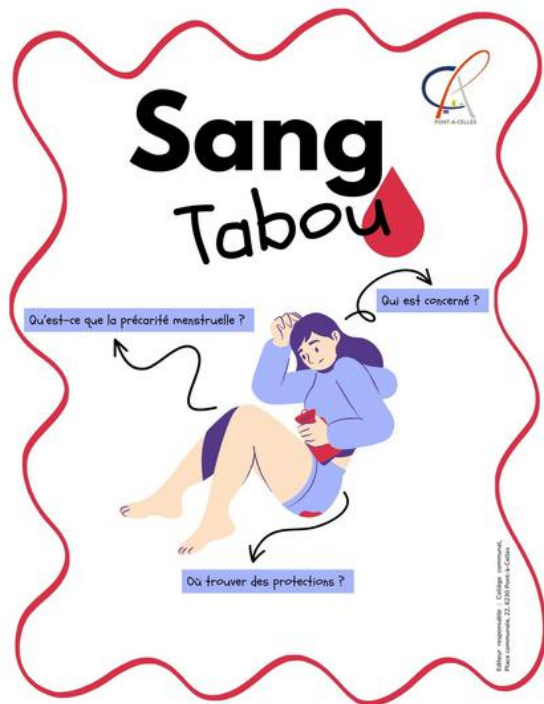
Si vous utilisez My eBox via le site web, il vous suffit de vous connecter sur le site www.myebox.be, de valider votre adresse mail et d'activer l'option pour recevoir des notifications par mail.



Si vous utilisez l'application mobile MyGov.be, activez simplement l'option "Recevoir les notifications" dans les paramètres.

L'Administration communale en fait partie et vous transmettra notamment votre taxe déchets via My Ebox dans le courant de l'année 2026

Campagne Sang Tabou



Chaque année, le 8 mars est la journée internationale des droits des femmes.

A cette occasion, l'Administration communale et la Bibliothèque communale ont à cœur de mettre en place une campagne de sensibilisation en matière de précarité menstruelle. Qu'est-ce que la précarité menstruelle, qui est concerné ? Retrouvez plus d'informations dans le petit dépliant créé à cet effet ainsi qu'à la bibliothèque communale.

A la bibliothèque, la semaine qui précède le 8 mars sera également dédiée à la féminité et aux thématiques qui gravitent autour. Retrouvez-y des ateliers, des moments d'écoute et de partage. Plus d'infos sur la page Facebook de la bibliothèque.

Campagne de dératisation

La prochaine campagne de dératisation de notre commune aura lieu du 13 au 17 avril 2026. Il s'agit d'une campagne de dératisation des espaces publics.

Vous constatez une zone **PUBLIQUE** particulièrement infestée ?

Vous pouvez la signaler à notre service Environnement au 071/84.90.63 ou par mail à l'adresse : environnement@pontacelles.be



Nous vous rappelons également que l'Administration communale ne distribue plus de produits raticides.

Save The Date - Bourse aux vélos & Apéro de l'Energie

Vos événements incontournables du printemps sont de retour !

Cette année encore, le printemps sera marqué par deux grands événements estampillés Plan Climat 2030 : la Bourse aux vélos et l'Apéro de l'Energie.

L'objectif ? Promouvoir un mode de consommation responsable mais également échanger, partager des expériences en matière d'économie d'énergie et de **protection de l'environnement**.

Rejoignez-nous en famille ou entre amis pour un moment convivial au sein de l'entité ! Plus d'infos dans la prochaine édition.



Bourse aux vélos

DIMANCHE 17 MAI

Salle polyvalente de Viesville

Apéro de l'Energie

MARDI 19 MAI

Salle des mariages,
Administration communale

Autodiagnostic de l'habitat

Un guide pour faire soi-même le diagnostic de son habitation et se protéger des inondations.

Les inondations qui ont touché la Wallonie en 2021 ont marqué les esprits. En réponse à ces catastrophes, le Gouvernement wallon a mis en place des mesures et dégagé des aides financières afin d'améliorer la résilience de notre territoire face aux inondations.



Depuis 2021, une circulaire ministérielle pose les balises dans les outils d'aménagement du territoire pour les constructions et aménagements dans les zones soumises aux risques d'inondation et renforce les règles lors des demandes de permis d'urbanisme.

Dans la continuité de ces référentiels, les Contrats de Rivière de Wallonie et le Service Public de Wallonie (SPW) proposent aujourd'hui **un Guide d'autodiagnostic** de l'habitation face aux inondations. Ce dernier complète la brochure « Réduire la vulnérabilité des constructions existantes » éditée par le SPW.

Ce guide est conçu sous forme de questionnaire permettant à chacun·e d'identifier les faiblesses éventuelles de son bâti face aux inondations et d'envisager des solutions techniques. L'objectif est de proposer des interventions accessibles au plus grand nombre et qui répondent à un besoin spécifique.

Certaines solutions sont simples à mettre en place en situation d'urgence et peu coûteuses, d'autres sont plus durables et plus onéreuses et demandent l'intervention d'un·e professionnel·le dans certains cas.



Dans un premier temps se pose la question du **risque d'inondation** en fonction de la localisation de la maison (gardons en tête que le risque zéro n'existe pas.). Ensuite, tous les éléments structurels de la maison, les réseaux techniques, les ouvertures sont passés en revue pour évaluer le risque d'entrée d'eau, ainsi que la résistance des matériaux à l'eau.

La manière dont sont conçus les abords de la maison joue aussi un rôle dans la résilience de la parcelle et du bâti : surfaces perméables, présence de zones tampons de stockage et favorisant l'infiltration de l'eau (mares, haies...). La **sécurité** est également abordée : fixation des objets mobiles susceptibles de faire des dégâts importants ou mise à l'abri des produits dangereux pour éviter de provoquer des pollutions ...

Le guide d'autodiagnostic constitue donc une première approche personnalisée pour améliorer la résilience de sa maison face aux inondations.

Afin de mieux s'approprier l'outil et d'illustrer les mesures proposées avec des exemples concrets, les Contrats de Rivières organiseront à l'automne des séances d'information partout en Wallonie. Restez connecté·e·s !

Où se trouve ce guide ?

Sur ediwall.wallonie.be, cherchez « Guide d'autodiagnostic de mon habitation face aux inondations. Forces, faiblesses et protection de mon habitation ». Si vous souhaitez une version papier, contactez le Contrat de Rivière Senne au 02 355 02 15 ou par mail à l'adresse inondations@crsenne.be.

La culture du risque d'inondation, s'informer pour mieux réagir !



Les Contrats de Rivière de Wallonie vous informent dans le cadre de la Convention « Culture du Risque Inondations ».

Frelons asiatiques - Distribution de pièges et séance d'information

Dans le cadre de la lutte contre les frelons asiatiques, le Collège communal a fait l'acquisition de pièges spécifiques commercialisés par le CRA-W (centre wallon de Recherches agronomiques). Ces derniers sont utilisés pour le piégeage des fondatrices durant la période de mars à avril.

Distribution de pièges

L'Administration communale met à votre disposition un piège par ménage à venir chercher directement à l'accueil à partir du 12 mars 2026. Une notice d'utilisation vous sera également fournie.

Pour rappel, une réunion d'information est organisée. Des pièges seront également distribués lors de cette réunion.



Réunion d'information

Le 12 mars 2026 à 20h à la salle du Conseil

Vous désirez plus d'informations concernant le piégeage, le cycle de vie des frelons et les divers comportements à adopter ? Rendez-vous sur le site du CRA-W : <https://www.cra.wallonie.be/fr>

Plan Climat 2030 - Appel à candidatures

Dans le cadre du **Plan Climat 2030**, nous lançons un appel citoyen pour rejoindre l'un de nos groupes de travail Plan Climat 2030. Les groupes existants abordent les thématiques de l'énergie, de la mobilité, de l'agriculture et de la biodiversité, se rassemblent plusieurs fois par an et discutent ensemble des possibilités d'action communale dans les diverses thématiques cibles.

Intéressé-e ?

Contactez-nous via l'adresse : Plan.climat@pontacelles.be



Prochaines réunions

- **2 mars 2026 à 19h30** : GT Biodiversité & Agriculture - Maison de village de Liberchies ;
- **3 mars 2026 à 19h30** : GT Energie - Maison de Village de Buzet ;
- **16 mars 2026 19h30** : GT Mobilité - Salle des mariages ;
- **30 mars 2026 à 19h30** : GT Energie - Salle des mariages ;

Conférence

A l'initiative de la Commission Agriculture et du GT Biodiversité & Agriculture du Plan Climat 2030, une conférence est organisée.

Cette conférence est présentée par Monsieur Alain Peeters, responsable de *Terres-Vivantes* qui abordera la thématique de l'agroécologie.

Le 2 avril 2026 à 19h30 à la Salle des mariages de l'Administration communale.

Rejoignez-nous pour un moment d'apprentissage et d'échange.



Budget communal

Tout au long de l'année, la commune et son fonctionnement dépendent naturellement d'un budget. Ce budget est différent chaque année et comprend l'estimation précise de toutes les recettes et les dépenses susceptibles d'être effectuées dans le courant de l'année de l'exercice financier. Ces notions liées au budget peuvent parfois être un peu complexes à comprendre, nous vous expliquons quelques éléments de base :

Un budget communal se divise en deux « catégories », appelées « services » : le service *ordinaire* et le service *extraordinaire*.

> Le service ordinaire

Il comprend toutes les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement quotidien de la commune. Ce qui inclut par exemple les salaires du personnel communal mais également les dépenses liées à l'utilisation des divers bâtiments communaux, les factures d'électricité, d'eau... Les coûts liés aux écoles et crèches mais également à l'éclairage public, à la bibliothèque sont également inscrits au service ordinaire. Notez que les charges de dette liées aux emprunts communaux y sont aussi reprises.

> Le service extraordinaire

Comme son nom l'indique ce service concerne des dépenses extraordinaires, qui dépassent le simple cadre du "fonctionnement communal quotidien". Il concerne des projets plus importants et qui surtout ont pour objectif de constituer un réel investissement pour la commune, devant influencer son patrimoine.

Source

L'Union des Villes et des Communes de Wallonie, www.uvcw.be

Dans cette catégorie vous pouvez donc notamment retrouver les divers chantiers routiers qui ajoutent une réelle plus-value à la commune ou encore les aménagements urbains, les travaux effectués dans nos bâtiments communaux, remplacement de toitures et de chaudières... Ces projets sont financés par des fonds propres, des subsides et/ou des emprunts.

> Calendrier

Le budget communal est calculé de manière prévisionnelle. Il est donc établi en prévision des dépenses et recettes communales à venir, il ne relate pas ce qui a déjà été perçu et dépensé mais ce qui va l'être. Là se situe une des grandes difficultés de la mise en place d'un budget communal, à savoir être le plus exhaustif possible et se préparer au mieux aux imprévus et ce, dans la mesure du possible.

D'un point de vue de la temporalité, le budget est élaboré et ensuite voté au Conseil communal l'année précédant sa mise en exécution. Durant cette année d'exécution, des ajustements du budget sont possibles via des modifications budgétaires.

Equilibre



L'un des éléments les plus importants lorsqu'il s'agit de calculer un budget, surtout de manière prévisionnelle, est la notion d'équilibre. Tout budget, pour être approuvé, doit être à l'équilibre. Cela signifie simplement que la commune ne peut pas prévoir de dépenser plus que ce qu'elle percevra comme recettes. On parle ici « d'équilibre budgétaire ».

Cet élément est non seulement indispensable, mais il constitue également une obligation pour les communes, mentionnée dans le Code de la démocratie locale et de la décentralisation. Si le budget proposé n'est pas à l'équilibre, un plan de convergence détaillant les mesures prises afin de revenir à l'équilibre sera exigé.

Agence immobilière sociale Prologer

ASBL agréée par le
Gouvernement wallon

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez vous décharger des tracas locatifs ?

L'AIS Prologer peut vous aider !

Quelles sont nos missions ?

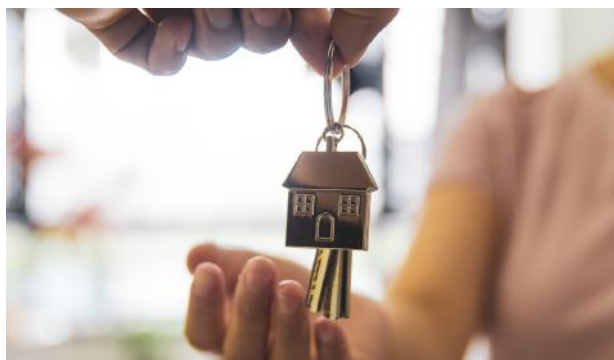
L'AIS permet la mise à disposition d'un logement en bon état locatif appartenant à des propriétaires privés aux ménages à revenus précaires ou modestes. L'AIS est donc l'interlocutrice directe entre les propriétaires bailleurs et les locataires.

Quels avantages ?

Nous garantissons aux propriétaires le paiement du loyer, la couverture des dégâts locatifs et la prise en charge de toute la gestion locative.

La mise en gestion dans notre AIS vous permet de bénéficier de différents avantages fiscaux :

- Exonération (personne physique) ou réduction (personne morale) du précompte immobilier.
- Réduction d'impôt pour travaux de mise en conformité.
- Réduction du taux de TVA en cas de construction ou achat de neuf (12%) et en cas de démolition/reconstruction (6%).



En confiant votre bien à une AIS, vous pouvez bénéficier des aides du Fonds du Logement :

- Prêts à 0% TAE en cas de **rénovation** d'un bien occupé, ou inoccupé depuis moins d'un an.
- Prime et prêts à 0% TAE en cas de **restructuration** ou **réhabilitation** d'un bien inoccupé.

Contacts

Email : ais.prologer@gmail.com

Facebook : [facebook.com/Ais Prologer](https://facebook.com/AisProloger)

Siège social : Rue de Piéton 2, 7160 Chapelle-Lez-Herlaimont.

Communes couvertes : Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-l'Évêque, Les Bons Villers, Pont-à-Celles et Montigny-Le-Tilleul.



Au fil de l'eau à Pont-à-Celles

“

Le canal Charleroi-Bruxelles tel que nous le connaissons, est le fruit de prouesses techniques et de nombreuses améliorations au fil du temps. Cette voie fluviale permet de relier Bruxelles au Sud du pays. Aujourd'hui, il fait partie intégrante du paysage pont-à-cellois et offre une voie d'eau appréciée de toutes et tous pour son cadre, ses balades et sa tranquillité.

”



Le chantier colossal que représentait la création d'un tel ouvrage débuta en 1827. Le canal fut ensuite inauguré en 1832. Il mesurait 6m de largeur et 2m de profondeur, avec une capacité de 70 tonnes. Cette liaison avait pour objectif principal le transport de marchandises pour le secteur industriel et ce, en grande partie avec le charbon. L'industrialisation du pays atteignant son pic, le tonnage du canal commençait à être insuffisant pour suivre le flot de marchandises et la question du premier élargissement se posait alors.

Le chantier du premier agrandissement du canal commença en 1854 pour se terminer en 1933. La durée importante de ce chantier peut être en partie expliquée par la réalisation des travaux de manière séquentielle, par régions. Une fois les travaux terminés, le canal Bruxelles-Charleroi avait une capacité de 300 tonnes.

Enfin, une dernière phase d'augmentation du tonnage dite *programme de modernisation et homogénéisation du canal* commença à partir de la fin des années 1940 pour se terminer en avril 1968 avec la mise en service du plan incliné de Ronquières et l'ouverture à la navigation. Cette dernière phase permettra une augmentation du tonnage à 1350 tonnes et ouvrira donc la navigation à des gabarits beaucoup plus conséquents. Il s'agit de la version du canal telle que nous la connaissons aujourd'hui.

Au sein de l'entité, c'est également durant cette période que l'écluse de Viesville fut construite. Cette dernière mesure 11,5m de large pour 85,92m de long et possède un poste de commande.



Sources :

Les quatre écluses, www.quatre-ecluses.be
 Natagora, « Historique du canal Bruxelles-Charleroi », www.hautesenne.natagora.be
 Charleroi Découverte, « Le canal Charleroi-Bruxelles », www.charleroi-decouverte.be
 Coordination Senne, « Journal de la Senne n°18 », www.coordinationsenne.be

Le mois de mars sera bien rempli à la bibliothèque. Retrouvez vos activités habituelles mais également un programme diversifié, pour petits et grands dans le cadre du projet "Ville des Mots". Sur inscription - Infos : bibliotheque@pontacelles.be ou au 071/84.79.74 - Page Facebook de la bibliothèque. **Toutes les activités sont gratuites !**

PONT-À-CELLES VILLE DES MOTS

FAMILLES

Un message pour le futur... 16/03 - Clôture le 22/03 de 13h à 14h - biblio - max 12 pers. On s'arrête un instant. On dépose sur le papier nos espoirs pour le futur : la lecture, la culture, le monde qui vient... ou simplement pour soi. Ensuite ? L'ensemble des messages sera enfermé dans une capsule et ouverte en 2029 !

Plier aujourd'hui, faire pousser demain - 19/03 de 14h à 16h - biblio. S'initier à l'origami de pochettes à graines pour stocker les semences de façon simple et écologique.

Jeu "chasse aux mots" dans les commerces - mars. Un jeu de piste pour trouver le 11^e mot et libérer la bibliothèque de l'emprise de l'IA !

Parcours QR code - Les lecteurs résistants - mars. Une histoire collective inventée par des lecteurs pour raconter la libération de la Fabrique à livres, contrôlée par les robots. Le récit est caché dans les décors de la bibliothèque, morceau par morceau, à découvrir grâce à des QR codes.

Prêts pour le lancement ? - 22/03 - clôture - biblio. On construit des fusées à eau, on teste, on ajuste... puis on lance.

Dans les coulisses de la Fabrique à livres - 22/03 - clôture - biblio. Une visite pour passer de l'autre côté du décor.

ADULTES & SENIORS

Lecture-forum autour de "1984" de Georges Orwell - 16/03 de 18h à 20h - biblio - max 15 pers. Un temps de lecture et d'échange. (Note de vos bibliothécaires adorés : Ne fuyez pas ! Il ne faut pas avoir lu le roman, rassurez-vous !!!)

Exposition sur l'intelligence artificielle - mars - Maison communale. Une exposition pour comprendre l'IA sans jargon.

ADOLESCENTS

Les mains dans la pâte à papier - 04/03 & 11/03 de 14h à 17h - biblio - max 10 pers. Création de pâte à papier afin de réaliser son propre carnet ! (Conseil d'ami : Evitez les vêtements blancs...).

La fabrique à sons - 17/03 de 16h à 18h - biblio - max 8 pers. On teste, on écoute, on crée du son. Parfois étrange. Souvent surprenant.

Et si... on imaginait demain ? Clôture - 22/03 de 14h à 15h - biblio - max 15 pers. Un atelier collage façon « Visonboard » pour imaginer demain.

Pac LAN - Clôture - 22/03 - de 10h à 16h - biblio - max 12 pers. Une journée jeux vidéo à la bibliothèque (oui, vraiment).

Robots en chantier - 18/03 - Maison de village de Luttre de 13h30 à 16h30 - max 10 pers. On construit et on programme des robots en briques Lego.

ENFANTS

Le laboratoire des mots bizarres - 19/03 de 15h30 à 17h - biblio - max 15 pers - clôture le 22/03 de 15h à 16h On fabrique des mots qui n'existent pas (encore).

Spectacle de La malle aux mots « Contes au bout des étoiles » - 18/03 de 14h à 15h - biblio - max 15 pers. Des contes à écouter.

Lectures 0-5ans - 21/03 - Maison de village de Thiméon - 11h - max 30 pers.

LE PLANNING DU PLAN DE COHESION SOCIALE**Sorties culturelles - réunion de préparation
Mardi 10 mars - 10h**

Intéressé.e.s par les sorties culturelles ?
En mars, la sortie sera la visite de la Brasserie St-Feuillien ; le mardi 31 mars, départ ensemble de la Place communale ; venez préparer cette sortie lors de la réunion du 10 mars à 10h dans les locaux du PCS.

Pour toute info, contactez-nous.

Les Savants numériques**Les mercredis 11 et 25 mars - 9h30 à 11h30**

Vous avez un smartphone mais vous avez des difficultés à vous en servir. Venez apprendre les usages de base avec un petit groupe, en deux matinées. Cycle de 2 semaines obligatoires.

Gratuit - Sur inscription au PCS.

Les Ateliers du PCS

Vendredi 20 mars : atelier culinaire. Menu spécial "Les saveurs d'Orient", sain et exotique, concocté par notre cuisinière avertie ! Horaire : 9h à 14h.

Vendredi 27 mars : atelier composition florale avec pour thématique la fête de Pâques. Les fleurs printanières seront mises à l'honneur ! Horaire : 10h à 12h.

Les deux ateliers sont sur inscriptions au PCS.

CONTACT

Plan de Cohésion Sociale

071/84.90.69

071/84.90.42

071/84.90.41

071/84.90.40

pcs@pontacelles.be

**ACTIVITÉS
RÉGULIÈRES**

Ateliers pluridisciplinaires :
tous les lundis de 10h à 14h30

Crochet- café :
tous les mardis de 9h à 15 h

Café-papote :
tous les jeudis de 9h à 12h

Jeux de société :
tous les jeudis de 13h à 16h

Sorties culturelles :
chaque mois

Pour plus d'informations, contactez-nous !

L'informaticien public**Les Lundis 9 et 23 mars - sur rendez-vous**

Besoin d'aide pour consulter Mypension, faire un virement bancaire ou mettre à jour votre anti-virus ?

Téléphonez au PCS pour un rendez-vous avec l'informaticien public.

Vie Féminine**Mardi 17 mars - 9h à 14h**

Atelier culinaire suivi d'un repas en toute convivialité. Participation aux frais de 3€ par personne. Pour toute information/inscription Lajous Marie-Hélène - 071/84.70.77
helene.lajous@gmail.com

Le saviez-vous ?

Le **crochet-café** et les **ateliers pluridisciplinaires** ont lieu chaque semaine : convivialité, bonne humeur et travail précis sont de mise pour ces moments.

L'objectif est de créer des espaces de rencontres entre citoyens-ennes tout en permettant un apprentissage ou une transmission de savoir. Les buts sont multiples : améliorer son estime de soi ou offrir à des associations caritatives, aucune réalisation n'est perdue ; le matériel, issu principalement de dons et de récupération, trouve ainsi une nouvelle vie.

Les participants-tes seront mis-es à l'honneur par une **exposition** de leurs oeuvres dans le hall de l'Administration du **16 au 27 mars** dans le cadre de Pont-à-Celles Ville des Mots.

Décès

Van Dorpe, Willy	10-04-1955	01-01-2026	Thiméon
Dubray, Liguy	30-11-1938	01-01-2026	Pont-à-Celles
Soetewey, Marie	24-06-1942	02-01-2026	Thiméon
Degueldre, Liliane	05-09-1931	03-01-2026	Pont-à-Celles
Botte, Yvonne	23-09-1920	04-01-2026	Pont-à-Celles
Bourguignon, Laura	10-05-1935	04-01-2026	Pont-à-Celles
Van Hove, Christian	23-02-1955	04-01-2026	Pont-à-Celles
Lemaitre, Cécile	08-07-1946	06-01-2026	Pont-à-Celles
Barthel, Jacques	14-12-1941	07-01-2026	Pont-à-Celles
Van Belle, Christian	02-03-1957	08-01-2026	Pont-à-Celles
Paternotte, Brigitte	30-04-1961	09-01-2026	Pont-à-Celles
Bastin, Luc	26-03-1954	11-01-2026	Pont-à-Celles
Onzia, René	07-11-1947	12-01-2026	Luttre
Botte, Aurélie	22-08-1984	13-01-2026	Luttre
Charlier, Suzanne	06-08-1932	14-01-2026	Pont-à-Celles
Lavendy, Monique	07-05-1940	14-01-2026	Pont-à-Celles
Goddevriendt, Gérard	30-01-1954	16-01-2026	Thiméon
Marquebreucq, Liliane	18-08-1951	17-01-2026	Buzet
Janssens, Oscar	16-12-1946	21-01-2026	Pont-à-Celles
Balloir, Josée	24-02-1942	22-01-2026	Viesville
Bauduin, Carine	15-09-1959	27-01-2026	Obaix
Di Primio, Camillo	23-02-1942	31-01-2026	Pont-à-Celles

Mariages

ODEURS Christelle & VINCITORE Mauro	24-01-26
BEKAERT Antoon & DE MUYNCK Evelyne	30-01-26

ATELIERS D'ÉCRITURE

Science-fiction, dystopie et distorsion temporelle, les écrivains d'un soir imaginent la vie d'objets ou de personnes dont les éléments connus sont figés sur une ancienne carte postale.

12 et 24/03 - 19h30 - Offert

Réservation : delphine@ccpac.be

Place de Liberchies - 6238 Liberchies

**SOIRÉE SCRABBLE**

Dix plateaux de jeu et sur chaque plateau, un premier mot. L'un des dix mots d'un monde à venir. À vous de jouer !

17/03 - 19h30 - Offert

Réservation : delphine@ccpac.be

Place de Liberchies - 6238 Liberchies

**CLÔTURE DE L'OPÉRATION PONT-À-CELLES VILLE DES MOTS 2026**

Salon des auteurs, bourse aux livres, atelier, lectures pour enfants... Sans oublier, le bouquet final : performance vidéo par Dirty Monitor et concert Rock français par la communauté des Jam Rock !

18/03 - À partir de 14h00 - Performance vidéo et concert : 20h00 - Offert

H28 - 2, rue de la Chaudronnerie - 6230 Pont-à-Celles

Centre culturel de Pont-à-Celles - Place de Liberchies - 6238 Liberchies - 071/ 84 05 67

Programme complet de Pont-à-Celles Ville des Mots : ccpac.be

THÉÂTRE

Avec Dominique Rongvaux, vivez un voyage à travers six siècles de poésie française, à la découverte des trésors de notre langue, truffée d'anecdotes sur la vie des auteurs.

14/03 - Accueil : 19h30 - Spectacle : 20h00

Réservation : delphine@ccpac.be / 15 €

Place de Liberchies - 6238 Liberchies

**ARTS DE LA RUE**

Avec "Les Lecteurs Publics" de la Compagnie des bonimenteurs, la littérature déboule sur la place du village !

19/03 - À partir de 9h30 - Offert

Sur le marché de Pont-à-Celles

Place Communale - 6230 Pont-à-Celles



L'agenda de la

Mars 2026 :



**Maison
Sport
Santé**
C.S.L. P-A-C



Les marches :

- *Vendredi 06* : 13h30
- *Vendredi 20* : 13h30
Collaboration avec Grandeur Nature
Pl. Communale, 6230 Pont-à-Celles
- *Vendredi 27* : 13h30

Les cours :

- Tous les lundis : 12h30
New prof
- Tous les mercredis : 10h30
pleinement actif(ve)
- Tous les jeudis : 12h00
gym douce **New prof**
- Tous les vendredis : 12h00
zumba gold

Save The Date : Dimanche 12 avril 2026 : Salon du Bien être

Retrouvez toutes les activités et plus d'informations sur le site web : www.maisonsportsante.be

Du dessin à l'écriture

Ecole Communale d'Obaix
Rue du Village 78 à 6230 Obaix
☎ 071/84.46.51 ✉ veronique.chauvier@pontacelles.be

Portes ouvertes 2026

Ouvert à tous
Le vendredi 27 mars 2026
de 15h30 à 18h30

→ Inscriptions

→ Découverte des classes

→ Projets des classes

→ Exposition "cartes postales" en collaboration avec le Centre Culturel

→ Bar de l'association des parents "Trait d'Union"

→ Animation Bibliothèque

Activités Maison de la Laïcité

Dates :

- Les lundis 2, 9, 16, 23 et 30 mars de 10h30 à 12h : Cours de yoga ;
- Les mardis 3, 10, 17, 24 et 31 mars de 13h à 17h : Club de loisirs ;
- Les mercredis 4 et 11 mars de 9h30 à 12h : Atelier « Céramique » ;
- Les mercredis 4 et 11 mars de 13h30 à 16h30 : Atelier « Pastel » ;
- Le jeudi 5 mars à 20h : Conférence-débat « Le concept de génocide en droit international, enjeux et débats contemporains » par Olivier Corten, professeur de droit international à l'ULB
- Le vendredi 6 mars de 11h à 18h : Journée internationale des droits de la femme, parcours artistique : « Femme, source d'inspiration », exposition accessible à tous ;
- Le mercredi 18 mars à 13h30 : Ciné-débat « Lee Miller » sur le thème du rôle des femmes en temps de guerre ;
- Le jeudi 26 mars à 12h : Repas convivial de printemps : apéritif, œufs mimosa, poule en waterzooï et petit nid et café, PAF : 25€, réservations jusqu'au 19 mars.

Organisateur : Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles ;

Lieu : Rue de l'Eglise, 7, 6230 Pont-à-Celles ;

Info : TEL : 071/84.78.85 - info@ml-pontacelles.be - Facebook « ASBL Maison de la Laïcité de Pont-à-Celles ».

Cyclo Club Pont-à-Celles

Dates :

- Reprise des sorties à partir du 1er dimanche de mars, 9h30 ;
- D'avril à septembre, départ à 9h et en octobre à 9h30 ;
- Tous les mercredis d'avril à septembre départ à 18h ;

Organisateur : Cyclo-club de Pont-à-Celles ;

Lieu : Départ du local "Le Phare", rue des écoles 12, 6230 Pont-à-Celles ;

Info : www.cycloclubpac.be



Médecin généraliste ou pharmacie de garde ?

Contactez Allo Santé au **1733** en précisant votre numéro de secteur :

11 pour Liberchies/15 pour Thiméon et Viesville/16 pour Luttre, Pont-à-Celles, Obaix, Buzet et Rosseignies.



Vétérinaires de garde en mars 2026.

Du vendredi 27 février 19h au vendredi 6 mars 19h

Du vendredi 6 mars 19h au vendredi 13 mars 19h

Du vendredi 13 mars 19h au vendredi 20 mars 19h

Du vendredi 20 mars 19h au vendredi 27 mars 19h

Du vendredi 27 mars 19h au vendredi 3 avril 19h

Dr Sophie Tennstedt

0471/01.49.49

Dr Benoît Deridder

071/84.44.26

Dr Marie-Aude Artoisenet

0473/80.54.06

Dr Laura Heuchamps

0472/53.12.88

Dr Stéphanie Kairet

0497/67.86.62



COLLECTE DES DÉCHETS



	PMC	Verre, papier et carton	Déchets ménagers
Pont-à-Celles Luttre Viesville	3 mars 17 mars 31 mars	17 mars	Chaque mardi
Obaix Buzet Thiméon Rosseignies Liberchies	4 mars 18 mars 1er avril	18 mars	Chaque mercredi



Vous avez l'âme d'un·e photographe ? Envoyez-nous vos plus beaux clichés de notre commune à l'adresse : communication@pontacelles.be. Votre photo sera peut-être dans la prochaine édition de notre magazine communal ou sur nos réseaux sociaux !